

## GOOD FOOD INNOVATION FUND (GFIF)

Liste de conditions	
1	<p><b>Le fonds d'innovation pour une alimentation saine (Good Food Innovation Fund, GFIF)</b> est un projet de 5 millions de dollars américains soutenu par la fondation Rockefeller pour réaliser le projet d'innovation des petites et moyennes entreprises (PME) "Pour une agriculture performante et des alimentations protectrices", qui s'aligne sur le levier 1 de la fondation - la stratégie des achats publics d'aliments sains. Le fonds a pour but d'accroître l'accès à une alimentation saine pour les populations défavorisées en réorientant les fonds des marchés publics vers l'alimentation saine, tout en aidant les fournisseurs d'aliments sains à s'adapter aux directives et ainsi à modifier l'offre globale. Le fonds vise à atteindre cet objectif en alignant les institutions sur les normes d'achat de produits alimentaires sains, en faisant évoluer la demande et en influençant l'offre. Les acheteurs institutionnels, tels que les écoles, les hôpitaux et les programmes d'aide alimentaire, représentent un pourcentage important des dépenses et touchent les personnes à certains des moments les plus vulnérables et formateurs de leur vie. Cela en fait un canal essentiel pour modifier la qualité de l'alimentation et tendre vers la durabilité et l'équité environnementales dans le système alimentaire.</p> <p><b>Objectifs spécifiques:</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Apporter une aide financière et technique aux entreprises qui améliorent l'accès à une alimentation saine et abordable, pour qu'elles puissent élargir leurs activités à de nouvelles communautés ou développer leur éventail de produits dans de nouvelles communautés.</li> <li>2. Constituer un réservoir d'entreprises viables qui peuvent attirer des capitaux additionnels, qu'ils soient commerciaux ou concessionnels.</li> <li>3. Construire un écosystème d'entreprises régionales qui encouragent la disponibilité et l'accès à une alimentation saine.</li> <li>4. Attirer des fonds additionnels pour catalyser la croissance des PME dans les chaînes de valeur des produits alimentaires sains.</li> <li>5. Promouvoir l'intégration d'options d'énergie renouvelable pour les entreprises alimentaires, en leur permettant de réduire leurs inefficacités opérationnelles et leur empreinte environnementale.</li> </ol> <p><b>Durée du projet:</b> 5 ans (Août 2021 – Août 2026)</p>
2	<p><b>Géographie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fonds est disponible pour les entreprises qui sont commercialement actives au Kenya, au Rwanda, au Burundi, au Ghana et au Bénin.</li> <li>• Le premier appel à candidatures du fonds a donné la priorité au Kenya, au Rwanda et au Burundi. Dans cette première phase, le programme a visé les PME impliquées dans des modèles B2B et B2C destinés aux marchés d'alimentation institutionnels tels que les écoles, les hôpitaux et les cliniques.</li> <li>• Le deuxième appel à candidatures (le présent appel) va être déployé au <b>Rwanda et au Burundi</b>, visant les PME impliquées dans les modèles commerciaux B2B et B2C centrés sur les marchés d'alimentation institutionnels (définis comme les écoles, les hôpitaux, les prisons, programmes d'assistance sociale) qui ciblent la mouture de céréales complètes enrichies, les haricots riches en fer (haricots biofortifiés), les chaînes de valeur du lait transformé et les chaînes de valeur du poisson transformé.</li> <li>• Les candidatures doivent préciser le pays d'opération et d'exécution du projet et il est prévu que le pays d'opération proposé soit identique au pays d'exécution.</li> </ul>

3	<p><b>Domaine d'intérêt</b></p>	<p>Les candidatures devront se concentrer sur un ou plusieurs produits alimentaires sains. <b>Les aliments de qualité</b> sont des aliments <b>nourrissants, régénérateurs, produits et distribués de manière équitable</b>. De tels types d'aliments réduisent considérablement le risque de maladies chez les êtres humains et protègent contre la sous-nutrition et les déficiences en micronutriments.</p> <p>Une typologie d'une alimentation saine est la suivante:</p> <table border="1" data-bbox="490 453 1450 1646"> <thead> <tr> <th data-bbox="490 453 680 541">Caractéristique</th> <th data-bbox="680 453 1097 541">Description</th> <th data-bbox="1097 453 1450 541">Exemples de catégories alimentaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="490 541 680 856"> <b>Valeur nutritionnelle intrinsèque élevée</b> </td> <td data-bbox="680 541 1097 856">           Contient naturellement des micronutriments, des fibres alimentaires, des protéines de haute qualité et/ou des graisses essentielles en quantités significatives. Aucune qualité anti nutritionnelle ou nuisible majeure lorsqu'il est consommé dans les quantités recommandées.         </td> <td data-bbox="1097 541 1450 856">           Fruits et légumes; légumineuses; noix et graines; produits laitiers non sucrés; œufs; poissons, viandes maigres.         </td> </tr> <tr> <td data-bbox="490 856 680 1241"> <b>Valeur nutritionnelle améliorée</b> </td> <td data-bbox="680 856 1097 1241">           Les produits alimentaires ayant une certaine valeur nutritionnelle intrinsèque et dont la valeur nutritive augmente grâce à l'ajout de nutriments (l'enrichissement) ou à des changements dans les procédures de traitement. Aucune qualité anti nutritionnelle ou nuisible majeure lorsqu'il est consommé dans les quantités recommandées.         </td> <td data-bbox="1097 856 1450 1241">           Graines de base enrichies ; réduction de la perte de germe et de fibres alimentaires dans les produits céréaliers         </td> </tr> <tr> <td data-bbox="490 1241 680 1425"> <b>Source de nutriments supplémentaires</b> </td> <td data-bbox="680 1241 1097 1425">           Un condiment, un produit alimentaire ou un produit qui améliore la valeur nutritionnelle des aliments ou des régimes auxquels il est ajouté.         </td> <td data-bbox="1097 1241 1450 1425">           Sel iodé; huile alimentaire enrichie; poudres de micronutriments; suppléments nutritifs à base de lipides.         </td> </tr> <tr> <td data-bbox="490 1425 680 1646"> <b>Certaines valeurs nutritionnelles inhérentes</b> </td> <td data-bbox="680 1425 1097 1646">           Les produits alimentaires possédant une certaine valeur nutritionnelle intrinsèque dont les éléments potentiellement dangereux ont été réduits au minimum.         </td> <td data-bbox="1097 1425 1450 1646">           Produits laitiers peu sucrés; viande peu grasse, peu salée et peu transformée; biscuits enrichis faiblement sucrés.         </td> </tr> </tbody> </table> <p>Les exemples de produits alimentaires bons et ciblés sont les suivants:</p> <table border="1" data-bbox="490 1745 1450 1812"> <thead> <tr> <th data-bbox="490 1745 686 1812">Type d'aliments</th> <th data-bbox="686 1745 935 1812">Sous-catégorie alimentaire</th> <th data-bbox="935 1745 1450 1812">Aliments ciblés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" data-bbox="490 1812 1450 1875"> <i>Pour tous les types d'aliments, les produits alimentaires ne seront ciblés que s'ils sont vendus pour la consommation humaine et ne sont pas utilisés</i> </td> </tr> </tbody> </table>	Caractéristique	Description	Exemples de catégories alimentaires	<b>Valeur nutritionnelle intrinsèque élevée</b>	Contient naturellement des micronutriments, des fibres alimentaires, des protéines de haute qualité et/ou des graisses essentielles en quantités significatives. Aucune qualité anti nutritionnelle ou nuisible majeure lorsqu'il est consommé dans les quantités recommandées.	Fruits et légumes; légumineuses; noix et graines; produits laitiers non sucrés; œufs; poissons, viandes maigres.	<b>Valeur nutritionnelle améliorée</b>	Les produits alimentaires ayant une certaine valeur nutritionnelle intrinsèque et dont la valeur nutritive augmente grâce à l'ajout de nutriments (l'enrichissement) ou à des changements dans les procédures de traitement. Aucune qualité anti nutritionnelle ou nuisible majeure lorsqu'il est consommé dans les quantités recommandées.	Graines de base enrichies ; réduction de la perte de germe et de fibres alimentaires dans les produits céréaliers	<b>Source de nutriments supplémentaires</b>	Un condiment, un produit alimentaire ou un produit qui améliore la valeur nutritionnelle des aliments ou des régimes auxquels il est ajouté.	Sel iodé; huile alimentaire enrichie; poudres de micronutriments; suppléments nutritifs à base de lipides.	<b>Certaines valeurs nutritionnelles inhérentes</b>	Les produits alimentaires possédant une certaine valeur nutritionnelle intrinsèque dont les éléments potentiellement dangereux ont été réduits au minimum.	Produits laitiers peu sucrés; viande peu grasse, peu salée et peu transformée; biscuits enrichis faiblement sucrés.	Type d'aliments	Sous-catégorie alimentaire	Aliments ciblés	<i>Pour tous les types d'aliments, les produits alimentaires ne seront ciblés que s'ils sont vendus pour la consommation humaine et ne sont pas utilisés</i>		
Caractéristique	Description	Exemples de catégories alimentaires																					
<b>Valeur nutritionnelle intrinsèque élevée</b>	Contient naturellement des micronutriments, des fibres alimentaires, des protéines de haute qualité et/ou des graisses essentielles en quantités significatives. Aucune qualité anti nutritionnelle ou nuisible majeure lorsqu'il est consommé dans les quantités recommandées.	Fruits et légumes; légumineuses; noix et graines; produits laitiers non sucrés; œufs; poissons, viandes maigres.																					
<b>Valeur nutritionnelle améliorée</b>	Les produits alimentaires ayant une certaine valeur nutritionnelle intrinsèque et dont la valeur nutritive augmente grâce à l'ajout de nutriments (l'enrichissement) ou à des changements dans les procédures de traitement. Aucune qualité anti nutritionnelle ou nuisible majeure lorsqu'il est consommé dans les quantités recommandées.	Graines de base enrichies ; réduction de la perte de germe et de fibres alimentaires dans les produits céréaliers																					
<b>Source de nutriments supplémentaires</b>	Un condiment, un produit alimentaire ou un produit qui améliore la valeur nutritionnelle des aliments ou des régimes auxquels il est ajouté.	Sel iodé; huile alimentaire enrichie; poudres de micronutriments; suppléments nutritifs à base de lipides.																					
<b>Certaines valeurs nutritionnelles inhérentes</b>	Les produits alimentaires possédant une certaine valeur nutritionnelle intrinsèque dont les éléments potentiellement dangereux ont été réduits au minimum.	Produits laitiers peu sucrés; viande peu grasse, peu salée et peu transformée; biscuits enrichis faiblement sucrés.																					
Type d'aliments	Sous-catégorie alimentaire	Aliments ciblés																					
<i>Pour tous les types d'aliments, les produits alimentaires ne seront ciblés que s'ils sont vendus pour la consommation humaine et ne sont pas utilisés</i>																							

<p><i>pour l'alimentation animale, l'extraction du sucre, le pétrole ou le carburant; les aliments destinés aux marchés à revenu élevé ou aux marchés d'exportation (c'est-à-dire ceux dont 50% ou plus du volume est destiné à ce marché) ne seront pas ciblés.</i></p>		
<b>1. Aliments végétaux</b>	Fruits et légumes frais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fruits</li> <li>- Légumes</li> </ul>
	Légumineuses	Haricots, lentilles, pois chiches et autres légumineuses
	Noix et graines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Noix</li> <li>- Graines</li> </ul>
<b>2. Amidons</b>	Aliments de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grains entiers</li> <li>- Aliments de base biofortifiés (céréales, graines et tubercules)</li> </ul>
<b>3. Aliments de source animale</b>	Protéines animales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Œufs</li> <li>- Poissons</li> <li>- Volaille</li> </ul>
	Produits laitiers	- Lait ou yaourt non sucré
<b>4. Des aliments peu transformés</b>	Aliments peu transformés <b>basés sur les ingrédients des catégories 1 à 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aliments pré-nettoyés ou découpés</li> <li>- Aliments séchés, congelés, en conserve ou précuits</li> <li>- Jus, farines ou purées non raffinés et non sucrés</li> <li>- Aliments emballés pour une durée de conservation plus longue ou plus conviviale</li> <li>- Aliments fermentés, cultivés ou pasteurisés</li> <li>- Aliments combinant plus d'une des catégories 1 à 3, par des techniques de traitement minimales</li> </ul>
<b>5. Aliments modérément transformés, aliments enrichis et compléments alimentaires</b>	Aliments enrichis ou compléments alimentaires <i>(doit respecter les critères spécifiés pour les aliments enrichis ou les compléments alimentaires dans le tableau de la page 3)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Céréales enrichies</li> <li>- Sel iodé</li> <li>- Versions enrichies d'huiles faibles en graisses saturées et sans graisses trans<sup>1</sup></li> <li>- Aliments mélangés enrichis</li> <li>- Poudres de micronutriments multiples</li> <li>- Aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (RUTF)</li> </ul>
	Aliments modérément transformés <b>basés sur les ingrédients des catégories 1 à 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aliments sucrés (ex. yaourt sucré, jus de fruit sucré, fruits secs sucrés)</li> <li>- Les aliments salés (ex. noix grillées salées)</li> <li>- Aliments contenant des huiles ajoutées (ex. aliments frits, céréales ou noix grillées)</li> </ul>

<sup>1</sup> Comme le canola, le carthame, le tournesol, l'avocat, le maïs, l'olive, le sésame, le soja, la cacahuète, la noix, l'avocat, la graine de lin. Les impacts environnementaux des huiles (liés au réchauffement climatique, à l'utilisation des terrains et de l'eau) doivent aussi être pris en compte en fonction du contexte (ex. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2014.10.011>).

		<i>(respectant les critères spécifiés dans le tableau de la page 3)</i>		- Aliments avec conservateurs ou arômes ajoutés			
<p>Pour qu'une PME soit éligible, elle doit travailler dans les secteurs de la chaîne de valeur suivants:</p>							
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="496 457 899 516">Secteur de la chaîne de valeur</th> <th data-bbox="899 457 1239 516">Ciblé</th> <th data-bbox="1239 457 1453 516">Non ciblé</th> </tr> </thead> </table>					Secteur de la chaîne de valeur	Ciblé	Non ciblé
Secteur de la chaîne de valeur	Ciblé	Non ciblé					
<p><i>Pour les services suivants de la chaîne de distribution alimentaire directe, les activités des PME qui sont financées <b>doivent être directement liées aux aliments sains ciblés.</b></i></p>							
		<p>Chaîne de distribution directe des aliments cibles <b>(Priorité 1)</b></p>	<p>Programmes d'alimentation institutionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les entreprises (distributeurs et détaillants) qui appliquent le modèle B2B et fournissent des aliments sains à des institutions telles que des écoles, des hôpitaux, des cliniques, des programmes de protection sociale, des prisons, etc.</li> <li>- Les entreprises (distributeurs et détaillants) qui appliquent le modèle B2C et fournissent des aliments sains à un plus grand nombre de clients, comme les marchés ruraux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournisseurs de pesticides et de fertilisants</li> <li>- Éleveurs de plantes et de bétail</li> <li>- Fournisseurs de porcelets ou de bovins non laitiers</li> <li>- Services vétérinaires et vaccins</li> <li>- Toute production, tout apport ou tout service pour des aliments non prioritaires</li> </ul>		
			<p>Production qui est intégrée verticalement avec la distribution/le commerce de détail</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petits propriétaires et agriculteurs commerciaux (agriculture et élevage/aliments aquatiques)</li> </ul>			
			<p>Récolte et post-récolte</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les entreprises qui soutiennent la récolte et la post-récolte, le stockage et l'agrégation à la ferme.</li> </ul>			

			<p>Traitement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement des aliments (ex. nettoyage et découpage en portions, concassage, enrichissement, pasteurisation, mouture, raffinage, mise en conserve, déshydratation)</li> <li>- Emballage et étiquetage à faible coût d'aliments nutritifs</li> <li>- Fournisseurs de fortifiants pour l'industrie alimentaire</li> <li>- Développeurs de technologies de conservation des aliments</li> </ul>	
			<p>Distribution et logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités de transport telles que le camionnage, la livraison</li> <li>- Services de transport ou de stockage en chaîne du froid</li> <li>- Agrégateurs, notamment les coopératives, les acheteurs en gros, les grossistes</li> <li>- Services de stockage hors de la ferme (ex. entrepôts, silos à grains)</li> <li>- Vendeurs/locataires de technologies d'énergie renouvelable</li> </ul>	
			<p>Commerce de détail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commerce de détail</li> </ul>	
			<p>PME intégrées verticalement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les entreprises qui réalisent au moins une des activités ci-dessus, tout en travaillant à d'autres niveaux de la chaîne de valeur. Dans ces cas, un soutien peut être fourni à n'importe quel niveau de la chaîne de valeur pour le(s) aliment(s) ciblé(s).</li> </ul>	

		PME	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les PME qui servent les secteurs à faibles revenus en leur proposant des tailles de portion abordables, des formats et des présentations différentes d'aliments nutritifs</li> </ul>
	<b>Priorité 2</b>	Apports agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournisseurs de graines biofortifiées</li> <li>- Fournisseurs de graines standards pour les aliments prioritaires</li> <li>- Fournisseurs de poussins d'un jour, d'alevins, de ruminants laitiers</li> </ul>
<p><i>Pour les services de soutien indirect suivants, les entreprises doivent démontrer <b>qu'au moins 20% de leur activité</b> est destinée à soutenir les entreprises qui produisent, stockent, transforment ou distribuent les aliments cibles.</i></p>			

		Secteurs de soutien indirect (Priorité 2)	Fourniture de services et d'équipements au secteur alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournisseurs d'infrastructures d'eau (puits, irrigation par goutte à goutte, etc.)</li> <li>- Producteurs, fournisseurs ou locataires de technologies de récolte et de stockage, notamment d'équipements pour la chaîne du froid</li> <li>- Entreprises qui réutilisent ou revalorisent les pertes alimentaires</li> <li>- Tests et certifications tout au long de la chaîne de production</li> <li>- Systèmes de qualité et de sécurité</li> <li>- Producteurs ou fournisseurs d'équipements de traitement comme les réfrigérateurs ou les déshydrateurs à énergie solaire</li> <li>- Services ou approvisionnements de stockage ou d'emballage</li> <li>- Logiciels et systèmes informatiques spécifiques à la chaîne alimentaire</li> <li>- Marketing et image de marque des produits cibles</li> </ul>	- Les entreprises qui ne soutiennent pas les chaînes alimentaires cibles
		<p><b>Critères pour les aliments transformés:</b> Les aliments transformés doivent être une bonne source de protéines ou de micronutriments pertinents (comme le fer, le calcium, l'acide folique, la vitamine A/D ou d'autres vitamines ou minéraux) et doivent limiter l'ajout de sucre, de sel et de matières grasses, comme spécifié ci-dessous:</p>			

		Type de nutriment / d'aliment	Critère
		<b>Protéine</b>	Pour qu'un produit soit reconnu comme une bonne source de protéines, au moins 12% de l'énergie totale doit être assurée par des protéines.
		<b>Micronutriments</b>	Pour qu'un produit soit une bonne source de micronutriments sélectionnés, il faut qu'il apporte au moins 15% des apports nutritionnels recommandés pour au moins 2 micronutriments par 100 g ou 100 ml ou par portion.
		<b>Sucre ajouté</b>	Si du sucre libre (glucose, fructose, saccharose) est ajouté à un produit, il ne doit pas dépasser 10 à 15% de la quantité totale de calories fournie par une portion du produit.
		<b>Sel ajouté</b>	Si du sel est ajouté, il ne doit pas dépasser 1 g par 100 g/ml/portion.
		<b>Matières grasses ajoutées</b>	Si des matières grasses sont ajoutées, il est préférable d'utiliser des acides gras (poly-)insaturés; les acides gras saturés doivent idéalement représenter moins de 10% de l'énergie totale fournie par 100 g de produit ou par portion; les acides gras trans doivent représenter moins de 1%.
		<b>Aliments disqualifiants:</b>	
		<b>Aliments disqualifiants</b>	
		<b>Aliments disqualifiants</b>	Si une <b>entreprise</b> fabrique ces produits, elle n'est pas éligible <ul style="list-style-type: none"> <li>- Substituts du lait maternel</li> <li>- Alcool</li> <li>- Huiles hydrogénées (ex. huile de palme hydrogénée)</li> <li>- Tabac</li> </ul>
		<b>Aliments nécessitant une révision</b>	Si une <b>entreprise</b> fabrique ces produits, elle devra être examinée pour déterminer son éligibilité. <i>Généralement, une entreprise sera exclue si plus de 50% de ses revenus proviennent de ces produits (combinés).</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits riches en sel, en sucre ou en matières grasses saturées (&gt;30% de l'apport recommandé par jour pour l'un de ces trois facteurs, par portion habituelle, pour une femme adulte (ou un enfant, s'il s'agit d'un aliment destiné aux enfants))</li> <li>- Miel, sucre et autres édulcorants</li> <li>- Boissons sucrées</li> <li>- Produits de viande hautement transformés (saucisses, viandes fumées, poisson salé, etc.)</li> </ul>
4	<b>Résultats désirés</b>	<b>Résultats quantitatifs:</b> Les modèles d'entreprise doivent démontrer une contribution claire à l'objectif global du Fonds d'innovation pour une alimentation saine:	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 % des PME ciblées atteignent la durabilité financière et opérationnelle, soutiennent l'augmentation de la production et de la consommation de produits alimentaires de qualité et maintiennent et développent leurs activités dans les chaînes de valeur alimentaires saines pendant au moins 3 ans après leur sortie de l'accélérateur.</li> <li>• Augmentation de 10% de la production d'aliments de qualité d'ici 2026 dans les régions cibles.</li> <li>• Réduction de 10% du prix des aliments sains d'ici 2026 dans les régions cibles.</li> <li>• Un investissement supplémentaire de 5 millions de dollars américains est mobilisé et dirigé vers les PME de l'accélérateur d'ici 2026.</li> <li>• 5 millions de pauvres dans les villes et les campagnes ont accès à une alimentation saine d'ici 2026.</li> </ul> <p><b>Impact socio-économique désiré:</b> Les modèles d'entreprise doivent clairement démontrer comment ils génèrent et maintiennent un impact social sur leurs marchés cibles. En particulier, cela signifie: Le nombre de personnes bénéficiant des produits/services; l'amélioration des revenus des individus; l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes handicapées; la stimulation de la croissance/de l'engagement des PME dans les chaînes de valeur des produits alimentaires sains dans les zones géographiques ciblées. Il convient de mettre l'accent sur l'inclusion sociale et l'égalité des sexes et sur la gestion des déchets, selon le cas. Pour l'inclusion sexuelle et sociale (y compris les jeunes et les personnes handicapées), les entreprises doivent articuler leur stratégie afin de répondre idéalement aux critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accès accru à une alimentation saine</b> - Nombre de groupes de population ciblés ayant un accès accru à une alimentation saine.</li> <li>• <b>Accès plus facile à une alimentation saine</b> – Amélioration de l'accessibilité et donc de la consommation de produits alimentaires de qualité par les groupes de population ciblés.</li> <li>• <b>Impact environnemental</b> – notamment les économies d'énergie, la réduction de la consommation d'eau, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement de la résilience climatique des petits agriculteurs.</li> <li>• <b>Possibilité de création d'emplois</b> – le nombre de personnes employées directement ou indirectement par les PME.</li> <li>• <b>Bénéfice de revenu</b> - Augmenter les revenus des femmes et des hommes, notamment des clients du bas de la pyramide, tant dans les zones rurales qu'urbaines.</li> </ul> <p>En plus des éléments ci-dessus:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si possible, faites participer les femmes à la propriété et à la gestion de l'organisation.</li> <li>• Pratiques d'intégration des sexes dans leurs opérations (ex. conception centrée sur les femmes).</li> <li>• Des bénéfices démontrables pour les femmes en termes d'aspects tels que l'augmentation du temps libre pour d'autres activités, une meilleure santé, la réduction des corvées et l'augmentation du budget du ménage.</li> <li>• Amélioration de l'accès à l'éducation et de la rétention des enfants (des deux sexes) due à l'utilisation continue du produit des produits ou services offerts par l'entreprise (comme la présence à l'école).</li> </ul>
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaîne de production dirigée par des femmes; démontrer l'engagement possible des femmes en tant que principaux éléments de la chaîne de production ou de distribution et l'existence d'opportunités potentielles pour que ces activités de fourniture de produits/services dirigées par des femmes puissent devenir des PME.</li> <li>• Indicateurs qualitatifs concernant l'autonomisation des femmes (ex. participation à la planification et à la réalisation des activités agricoles, responsabilités au niveau national, villageois et local, aptitude à posséder des biens, accès au crédit, utilisation des structures existantes de développement des femmes pour améliorer l'accès aux activités liées au projet avec les communautés rurales).</li> <li>• Démontrer un mécanisme/stratégie de financement clair pour l'utilisateur final qui permet aux communautés cibles à revenus faibles/irréguliers d'accéder à des aliments sains sur un marché rural.</li> <li>• Tout au long de la durée du soutien (subventions/ subventions remboursables), les entreprises bénéficiaires doivent démontrer leur volonté de promouvoir les résultats du développement durable dans leurs communautés et sur leur marché cibles.</li> </ul>
5	Type de soutien disponible	<p>Le programme de soutien comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Financement basé sur les résultats:</b> Le financement sera fourni sous forme de <i>subventions remboursables (des prêts sans intérêt) et de subventions (le montant de la subvention pourrait atteindre un maximum de 20% du financement total demandé)</i>. Le financement basé sur les résultats est un mécanisme de financement basé sur le paiement à la remise de résultats et/ou d'étapes mesurables et vérifiables. Les PME sélectionnées recevront un décaissement après avoir fourni des résultats et/ou des étapes mesurables et vérifiables.</li> <li>• <b>Soutien à l'assistance technique (conseil aux entreprises):</b> L'assistance technique s'efforcera de renforcer les capacités commerciales des innovateurs en répondant à une myriade de défis auxquels ces PME sont confrontées lorsqu'elles tentent d'étendre leur part de marché, de distribuer des produits, de financer leur entreprise et de changer la perception des clients.</li> <li>• <b>Soutien à la facilitation du capital:</b> Pour augmenter l'accès au financement des PME sélectionnées, le projet fournira une préparation à l'investissement, une exposition à l'investissement et un soutien à la facilitation de l'investissement à ces PME. Le projet garantira l'intention de financement de la part des fonds propres, de la dette et des bailleurs de fonds pour investir directement dans les PME qui sont soutenues grâce au projet.</li> <li>• <b>Suivi et évaluation de l'assistance technique:</b> Le projet fournira un soutien consultatif aux PME sélectionnées pour développer leurs stratégies et processus de suivi et d'évaluation, et apportera son soutien à la mise en œuvre de ces derniers.</li> <li>▪ <b>Apprentissage et échanges avec d'autres subventionnés:</b> Le projet soutiendra et facilitera les opportunités d'échange d'apprentissage avec d'autres subventionnés, ainsi que les opportunités de mise en réseau avec des parties prenantes pertinentes de l'écosystème, pour les PME sélectionnées.</li> </ul>
6	Fonds disponibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les candidats sont censés soumettre une demande de financement, justifiant leurs besoins pour l'entreprise/l'idée commerciale à financer, ainsi que le montant et la durée du financement.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les PME seront contractées pour une période allant jusqu'à <b>trois (3) ans</b>. <b>Le projet effectuera les décaissements dans les deux (2) premières années du contrat, et le remboursement devra être effectué par les PME dans la dernière/troisième année du contrat.</b></li> <li>• Le financement doit être utilisé pour un projet/une activité spécifique dans le pays respectif de fonctionnement et de réalisation.</li> <li>• Les candidats pourront solliciter une série de financements en fonction des étapes de leur développement, les financements disponibles étant les suivants:             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Kenya</b> : 50000 - 200000 dollars américains par entreprise</li> <li>○ <b>Rwanda</b>: 50000 - 150000 dollars américains par entreprise</li> <li>○ <b>Burundi</b>: 50000 - 100000 dollars américains par entreprise</li> </ul> </li> <li>• Le financement demandé peut être utilisé pour les coûts CAPEX et OPEX selon le plan de travail et les besoins de financement soumis par les PME.</li> <li>• Le financement sera basé sur les résultats et sous forme de subventions remboursables, où le paiement sera effectué à la fourniture de résultats et/ou étapes mesurables et vérifiables. Les PME sélectionnées recevront un décaissement à la remise de résultats et/ou étapes mesurables et vérifiables.</li> </ul>								
7	<p><b>Contributions de contrepartie</b></p>	<p>Les PME devront fournir un minimum de 20% du financement demandé/du coût du projet (autrement dit, le GFIF ne couvrira que jusqu'à 80% du coût total du projet) en cofinancement. Les contributions de contrepartie peuvent être fournies par des contributions en nature ou en espèces. Les contributions de contrepartie doivent être assurées et prouvées au moment de la soumission des propositions finales et doivent ensuite être utilisées pour le projet proposé et dépensées en totalité pendant le cycle du projet. Les contributions en nature sont aussi acceptables. Les types de contributions de contrepartie acceptés sont décrits ci-dessous:</p> <table border="1" data-bbox="488 1087 1446 1822"> <thead> <tr> <th>Type de contrepartie acceptée</th> <th>Description</th> <th>Preuve acceptée</th> <th>Exemple (sources)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>En espèces</td> <td>Contributions financières directes aux coûts du projet de la part du demandeur et/ou de tiers tels que société de capitaux à risque, investisseur d'impact, opérateur mobile, incubateur/accélérateur, etc.</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrat signé, relevé bancaire ou lettre confirmant le montant total déboursé ou à déboursé par la ou les autres parties.</li> <li>▪ Les preuves soumises au fonds d'engagements de contrepartie doivent inclure toutes les conditions, les délais et toute autre considération.</li> </ul> </td> <td> <p>Peut inclure le financement de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Financement des réserves de liquidités/des revenus d'investissement (financement par capitaux propres)</li> <li>▪ Investissements à impact</li> <li>▪ Crowdfunding; et</li> <li>▪ Subventions (de gouvernements, de fondations ou d'ONG)</li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table>	Type de contrepartie acceptée	Description	Preuve acceptée	Exemple (sources)	En espèces	Contributions financières directes aux coûts du projet de la part du demandeur et/ou de tiers tels que société de capitaux à risque, investisseur d'impact, opérateur mobile, incubateur/accélérateur, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrat signé, relevé bancaire ou lettre confirmant le montant total déboursé ou à déboursé par la ou les autres parties.</li> <li>▪ Les preuves soumises au fonds d'engagements de contrepartie doivent inclure toutes les conditions, les délais et toute autre considération.</li> </ul>	<p>Peut inclure le financement de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Financement des réserves de liquidités/des revenus d'investissement (financement par capitaux propres)</li> <li>▪ Investissements à impact</li> <li>▪ Crowdfunding; et</li> <li>▪ Subventions (de gouvernements, de fondations ou d'ONG)</li> </ul>
Type de contrepartie acceptée	Description	Preuve acceptée	Exemple (sources)							
En espèces	Contributions financières directes aux coûts du projet de la part du demandeur et/ou de tiers tels que société de capitaux à risque, investisseur d'impact, opérateur mobile, incubateur/accélérateur, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrat signé, relevé bancaire ou lettre confirmant le montant total déboursé ou à déboursé par la ou les autres parties.</li> <li>▪ Les preuves soumises au fonds d'engagements de contrepartie doivent inclure toutes les conditions, les délais et toute autre considération.</li> </ul>	<p>Peut inclure le financement de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Financement des réserves de liquidités/des revenus d'investissement (financement par capitaux propres)</li> <li>▪ Investissements à impact</li> <li>▪ Crowdfunding; et</li> <li>▪ Subventions (de gouvernements, de fondations ou d'ONG)</li> </ul>							

		En nature	La contrepartie en nature comprend toute contribution significative et quantifiable au projet qui n'est pas financière. Les candidats doivent être capables de quantifier et de démontrer les résultats que toute contrepartie donnée en nature permettra d'atteindre pour le projet proposé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans les cas où une contrepartie en nature est proposée, l'équipe du projet discutera avec le candidat de la meilleure façon de s'accorder sur l'engagement et l'évaluation du financement de contrepartie.</li> <li>▪ Par exemple, un accord contractuel de soutien d'un incubateur local (fournissant la valeur monétaire équivalente du service).</li> </ul>	<p>Peut inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation de biens, de services et d'installations (tels que des logiciels)</li> <li>▪ La fourniture et l'accès à l'équipement; et</li> <li>▪ Assistance technique</li> </ul>																								
8	<b>Entreprises éligibles</b>	Pour pouvoir bénéficier d'un financement, les entreprises doivent satisfaire aux critères suivants:																											
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>#</th> <th>Catégorie</th> <th>Critère</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Type d'entreprise</td> <td>Entités à but lucratif légalement constituées/enregistrées</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Activités de l'entreprise</td> <td>Au moins 18 mois de travail dans l'un des pays cibles.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Chiffre d'affaires</td> <td><b>Kenya</b> - Chiffre d'affaires annuel compris entre 100000 et 500000 dollars américains. <b>Burundi</b> - Chiffre d'affaires annuel compris entre 30000 et 500000 dollars américains. <b>Rwanda</b> – Chiffre d'affaires annuel compris entre 100000 et 500000 dollars américains.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>États financiers vérifiés</td> <td>Des états financiers vérifiés pour au moins deux années passées. En l'absence d'états financiers vérifiés, le candidat peut présenter des documents comptables de gestion signés ou des certificats de conformité fiscale émanant des autorités gouvernementales compétentes.</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Équipe</td> <td>PME de 5 à 200 employés à temps plein</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Étape de l'innovation</td> <td>L'innovation proposée doit être testée sur le marché et évolutive avec une base de clients existante.</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Financement</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir démontrer l'engagement d'un financement de contrepartie, selon les exigences de contribution de contrepartie ci-dessus.</li> <li>• Demander un montant de financement dans la plage stipulée.</li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table>				#	Catégorie	Critère	1	Type d'entreprise	Entités à but lucratif légalement constituées/enregistrées	2	Activités de l'entreprise	Au moins 18 mois de travail dans l'un des pays cibles.	3	Chiffre d'affaires	<b>Kenya</b> - Chiffre d'affaires annuel compris entre 100000 et 500000 dollars américains. <b>Burundi</b> - Chiffre d'affaires annuel compris entre 30000 et 500000 dollars américains. <b>Rwanda</b> – Chiffre d'affaires annuel compris entre 100000 et 500000 dollars américains.	4	États financiers vérifiés	Des états financiers vérifiés pour au moins deux années passées. En l'absence d'états financiers vérifiés, le candidat peut présenter des documents comptables de gestion signés ou des certificats de conformité fiscale émanant des autorités gouvernementales compétentes.	5	Équipe	PME de 5 à 200 employés à temps plein	6	Étape de l'innovation	L'innovation proposée doit être testée sur le marché et évolutive avec une base de clients existante.	7	Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir démontrer l'engagement d'un financement de contrepartie, selon les exigences de contribution de contrepartie ci-dessus.</li> <li>• Demander un montant de financement dans la plage stipulée.</li> </ul>
#	Catégorie	Critère																											
1	Type d'entreprise	Entités à but lucratif légalement constituées/enregistrées																											
2	Activités de l'entreprise	Au moins 18 mois de travail dans l'un des pays cibles.																											
3	Chiffre d'affaires	<b>Kenya</b> - Chiffre d'affaires annuel compris entre 100000 et 500000 dollars américains. <b>Burundi</b> - Chiffre d'affaires annuel compris entre 30000 et 500000 dollars américains. <b>Rwanda</b> – Chiffre d'affaires annuel compris entre 100000 et 500000 dollars américains.																											
4	États financiers vérifiés	Des états financiers vérifiés pour au moins deux années passées. En l'absence d'états financiers vérifiés, le candidat peut présenter des documents comptables de gestion signés ou des certificats de conformité fiscale émanant des autorités gouvernementales compétentes.																											
5	Équipe	PME de 5 à 200 employés à temps plein																											
6	Étape de l'innovation	L'innovation proposée doit être testée sur le marché et évolutive avec une base de clients existante.																											
7	Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvoir démontrer l'engagement d'un financement de contrepartie, selon les exigences de contribution de contrepartie ci-dessus.</li> <li>• Demander un montant de financement dans la plage stipulée.</li> </ul>																											

		<p><b>8</b> Conformité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les droits fondamentaux nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail et à la gestion de l'environnement.</li> <li>• Disposer des licences requises pour leurs activités, délivrées par des institutions d'autorisation dans leur pays d'enregistrement et d'activité.</li> <li>• Il faut être légalement enregistré auprès de l'administration fiscale du pays d'activité, et être physiquement établi dans le pays d'activité.</li> <li>• Ne doit PAS être associé à un acte de terrorisme ou soutenir des activités terroristes, ni être impliqué dans le travail des enfants ou toute autre violation des droits de l'homme, et doit permettre une diligence raisonnable régulière à cet égard.</li> </ul>						
<p><b>9</b></p>	<p><b>Critères d'évaluation</b></p>	<p>Chaque candidat sera évalué et noté selon les critères suivants:</p> <table border="1" data-bbox="488 789 1409 1879"> <thead> <tr> <th data-bbox="488 789 748 831">Catégorie</th> <th data-bbox="748 789 1409 831">Critère</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="488 831 748 1488"> <p><b>Modèle d'entreprise: 40% de la note totale</b></p> </td> <td data-bbox="748 831 1409 1488"> <p>Cette catégorie évalue cinq paramètres essentiels liés à la durabilité du modèle d'entreprise des PME:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>a) Proposition de vente unique du produit/service</b> – désigne le caractère innovant, l'adaptabilité et l'applicabilité de la solution aux défis du système alimentaire et la valeur ajoutée pour les utilisateurs finaux.</li> <li><b>b) Modèle de revenus et de coûts</b> – la durabilité du modèle/des flux de revenus et des points de tarification</li> <li><b>c) Atteinte de la clientèle</b> – le nombre de clients atteints, l'accessibilité des produits aux clients, soit les canaux de vente et de distribution utilisés.</li> <li><b>d) Portée géographique</b> – nombre de zones géographiques concernées, disponibilité des produits pour les clients dans plusieurs zones géographiques.</li> <li><b>e) Paysage concurrentiel</b> – avantage concurrentiel du produit/service, intensité de la concurrence/solutions ou alternatives existantes.</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="488 1488 748 1879"> <p><b>Évolutivité et possibilité d'investissement: 30% de la note totale</b></p> </td> <td data-bbox="748 1488 1409 1879"> <p>Cette catégorie évalue trois paramètres essentiels qui donnent un aperçu de l'évolutivité et de la possibilité d'investissement de l'entreprise, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>a) Équipe (direction et personnel)</b> – ici, nous évaluerons i) la composition de l'équipe en termes de sexe, d'âge, de nationalité, des notes plus élevées étant attribuées aux entreprises qui ont une composition plus élevée de femmes et; ii) la compétence et la qualification de la direction dans les domaines techniques et commerciaux. fields</li> <li><b>b) Plans de croissance/direction stratégique</b> – comprendre la vision de la croissance, le potentiel</li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Critère	<p><b>Modèle d'entreprise: 40% de la note totale</b></p>	<p>Cette catégorie évalue cinq paramètres essentiels liés à la durabilité du modèle d'entreprise des PME:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>a) Proposition de vente unique du produit/service</b> – désigne le caractère innovant, l'adaptabilité et l'applicabilité de la solution aux défis du système alimentaire et la valeur ajoutée pour les utilisateurs finaux.</li> <li><b>b) Modèle de revenus et de coûts</b> – la durabilité du modèle/des flux de revenus et des points de tarification</li> <li><b>c) Atteinte de la clientèle</b> – le nombre de clients atteints, l'accessibilité des produits aux clients, soit les canaux de vente et de distribution utilisés.</li> <li><b>d) Portée géographique</b> – nombre de zones géographiques concernées, disponibilité des produits pour les clients dans plusieurs zones géographiques.</li> <li><b>e) Paysage concurrentiel</b> – avantage concurrentiel du produit/service, intensité de la concurrence/solutions ou alternatives existantes.</li> </ul>	<p><b>Évolutivité et possibilité d'investissement: 30% de la note totale</b></p>	<p>Cette catégorie évalue trois paramètres essentiels qui donnent un aperçu de l'évolutivité et de la possibilité d'investissement de l'entreprise, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>a) Équipe (direction et personnel)</b> – ici, nous évaluerons i) la composition de l'équipe en termes de sexe, d'âge, de nationalité, des notes plus élevées étant attribuées aux entreprises qui ont une composition plus élevée de femmes et; ii) la compétence et la qualification de la direction dans les domaines techniques et commerciaux. fields</li> <li><b>b) Plans de croissance/direction stratégique</b> – comprendre la vision de la croissance, le potentiel</li> </ul>	
Catégorie	Critère								
<p><b>Modèle d'entreprise: 40% de la note totale</b></p>	<p>Cette catégorie évalue cinq paramètres essentiels liés à la durabilité du modèle d'entreprise des PME:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>a) Proposition de vente unique du produit/service</b> – désigne le caractère innovant, l'adaptabilité et l'applicabilité de la solution aux défis du système alimentaire et la valeur ajoutée pour les utilisateurs finaux.</li> <li><b>b) Modèle de revenus et de coûts</b> – la durabilité du modèle/des flux de revenus et des points de tarification</li> <li><b>c) Atteinte de la clientèle</b> – le nombre de clients atteints, l'accessibilité des produits aux clients, soit les canaux de vente et de distribution utilisés.</li> <li><b>d) Portée géographique</b> – nombre de zones géographiques concernées, disponibilité des produits pour les clients dans plusieurs zones géographiques.</li> <li><b>e) Paysage concurrentiel</b> – avantage concurrentiel du produit/service, intensité de la concurrence/solutions ou alternatives existantes.</li> </ul>								
<p><b>Évolutivité et possibilité d'investissement: 30% de la note totale</b></p>	<p>Cette catégorie évalue trois paramètres essentiels qui donnent un aperçu de l'évolutivité et de la possibilité d'investissement de l'entreprise, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>a) Équipe (direction et personnel)</b> – ici, nous évaluerons i) la composition de l'équipe en termes de sexe, d'âge, de nationalité, des notes plus élevées étant attribuées aux entreprises qui ont une composition plus élevée de femmes et; ii) la compétence et la qualification de la direction dans les domaines techniques et commerciaux. fields</li> <li><b>b) Plans de croissance/direction stratégique</b> – comprendre la vision de la croissance, le potentiel</li> </ul>								

		<p>de développement dans d'autres régions géographiques et les risques de croissance</p> <p>c) <b>Position financière</b> – les résultats financiers des 2-3 dernières années, la stabilité financière actuelle, la stabilité financière potentielle et le potentiel de durabilité de l'entreprise, notamment les objectifs de rentabilité, le rendement des investissements, les risques financiers, les flux monétaires positifs</p> <p><b>Impact: 30% de la note totale</b></p> <p>Cette catégorie vise à évaluer l'impact social et environnemental créé par l'innovation et se concentrera sur des paramètres essentiels:</p> <p>a) <b>Accès accru à une alimentation saine</b> – Nombre de groupes de population ciblés ayant un accès accru à une alimentation saine.</p> <p>b) <b>Accès plus facile à une alimentation saine</b> – Amélioration de l'accessibilité et donc de la consommation de produits alimentaires de qualité par les groupes de population ciblés.</p> <p>c) <b>Impact environnemental</b> – notamment les économies d'énergie, la réduction de la consommation d'eau, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement de la résilience climatique des petits agriculteurs.</p> <p>d) <b>Possibilité de création d'emplois</b> – le nombre de personnes employées directement ou indirectement par les PME.</p> <p>e) <b>Bénéfice de revenu</b> – Augmenter les revenus des femmes et des hommes, notamment des clients du bas de la pyramide, tant dans les zones rurales qu'urbaines.</p>	
10	<b>Engagements des candidats retenus</b>	<p>S'ils sont sélectionnés, les candidats doivent s'engager à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec le projet pour finaliser le contrat, les étapes du projet et les indicateurs clés de performance. Les indicateurs des étapes sont acceptés avant la signature du contrat.</li> <li>• Partager les données, dont les performances par rapport aux indicateurs et aux étapes. Toutes les données seront traitées confidentiellement, sauf accord contraire préalable.</li> <li>• Engagement à collecter, analyser et partager les enseignements du projet avec l'équipe du GFIF.</li> <li>• Faire des rapports selon les calendriers et les exigences prévus.</li> <li>• Participer aux revues annuelles du programme.</li> <li>• S'assurer que les données financières et les autres systèmes de gestion sont accessibles à des fins d'audit sur demande.</li> <li>• Image de marque et visibilité des financements de la fondation Rockefeller et des services de conseil privés d'Intellectap : intégrer les directives de communication et d'image de marque de la fondation Rockefeller et des services de conseil privés</li> </ul>	

		d'Intellectap aux activités de visibilité et à la documentation des entreprises. Ces directives sont fournies uniquement aux PME financées.
--	--	---

**Le fonds d'innovation pour une alimentation saine est soutenu par la fondation Rockefeller et réalisé par Intellectap.**